

Marseille, le 25 mars 2020

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°47
qui s'est tenue le vendredi 20 mars 2020 à 14h00
en visio conférence**

Réunion présidée par Jean-Marc TALBOT, Directeur du Département.

Étaient présents : Roland AGOPIAN – PAST, Frédéric BÉCHET – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Jean-Luc MARI – PR, Rachid OUTBIB – PR, Jean-Marc TALBOT – PR, Basile COUËTOUX – MCF, François-Xavier DUPÉ – MCF, Arnaud LABOUREL – MCF, Julien LEFÈVRE – MCF (quitte la séance à 16h00), Jean-Luc MASSAT – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Noël NOVELLI – MCF, Frederic BECHET – PR - Directeur du LIS.

Étaient excusés : Mouloud ADEL – PR, Rémi MORIN – PR, Sana SELLAMI – MCF (procuration I DEMONGODIN)

Étaient absents :

Invités permanents : Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences, excusée ; Frédéric BECHET – PR - Directeur du LIS.

Invités : Séverine FRATANI – MCF, Emmanuel GODARD - PR.

Secrétaires de séance : Gisèle FIOLE

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du PV n°46,
- 2/ Modalités de continuité pédagogique,
- 3/ Renouvellement du bureau (vote),
- 4/ Modification du règlement intérieur (vote),
- 5/ Finances : Bilan 2019 – Budget 2020,
- 6/ Campagne emploi (ATER, EC, IATSS) 2021 : 1ère discussion,
- 7/ Modalités de recrutement en Master,
- 8/ Modification offre de formation (vote),
- 9/ Nouveaux parcours Licence,
- 10/ Questions diverses.

1/ Approbation du PV n°46

Le PV n°46 est adopté après correction avec une abstention.

2/ Modalités de continuité pédagogique

- Les étudiants connectés :

Jean-Marc Talbot rappelle que tout média est utilisable (Ametice etc ...)

L'UFR souhaiterait connaître le nombre d'étudiants connectés et dans quelles conditions :

- Connectés dans de bonnes conditions,
- Connectés,
- Pas connectés par manque d'internet ou de machines

Le département est mobilisé mais il apparaît que l'absence de connexion de certains étudiants est due soit à des problèmes d'internet, soit à un manque de machine.

La direction du DII n'est pas trop inquiète pour les étudiants en master, ni pour les étudiants en licence informatique, mais plutôt pour les étudiants du portail.

Dans le courant de la semaine prochaine, un recensement devrait être fait auprès des étudiants pour jauger des problèmes (matériel, connexion ...)

Jean-Marc Talbot rapporte qu'un sondage a été effectué pour les étudiants de portail Descartes sur Aix, St Charles et Luminy : moins de 50% d'étudiants connectés (144 réponses sur 384 inscrits), ce chiffre est homogène sur les 3 sites

Jean-Luc Massat demande s'il y a eu un retour pour les masters. Jean-Marc Talbot répond que l'enquête portait essentiellement sur les licences.

- Pour les étudiants en stage plusieurs propositions sont évoquées :

-Stage en entreprise : que le stage ait commencé ou pas si l'employeur accepte le télétravail, le stage continue ou peut commencer. Il se prolongera en présentiel dès que ce sera possible.

Dans le cas où il n'est pas possible d'effectuer du télétravail pour diverses raisons, et notamment des raisons de confidentialité, alors la période de stage est repoussée et les étudiants débiteront leur stage dès qu'ils le pourront.

-Stage en laboratoire (stage recherche) : soit il y a une évolution du sujet avec une partie expérimentale qui sera effectuée plus tard, soit le sujet est modifié.

Les stages pourront déborder jusqu'à l'automne, voire jusqu'à la fin décembre, sans qu'il y ait une réinscription à l'université mais il faudra obligatoirement éditer un avenant à la convention de stage. De ce fait, il n'y aura pas de dates fixes pour les soutenances de stages et les jurys et les étudiants seront diplômés au fur et à mesure.

Jean-Luc Massat estime que ces propositions sur la prolongation des stages sont trop hâtives, et qu'il faudrait considérer si les étudiants n'ont pas prévu autre chose à partir d'octobre, si les entreprises sont d'accord avec les nouvelles dates proposées. Il rajoute qu'une année universitaire se termine en septembre, et qu'il serait difficile de les prolonger les inscriptions de l'année en cours sur l'année 2020-21 et que généralement le marché de l'emploi s'organise en octobre, et qu'il sera difficile pour les étudiants de pouvoir à cette date se retrouver et se vendre sur le marché du travail. Il rajoute qu'une période de 3 mois ou 3.5 mois de stage pourrait être suffisante.

Jean-marc Talbot dit que nous n'avons actuellement pas de visibilité quant à une reprise de l'activité et rappelle que les informations transmises sont les retours des discussions sur les modalités de modifications de stages de l'AMU. Il rajoute qu'il y a une continuité de services et que les conventions de stage continuent d'être signées.

- Les étudiants à l'étranger :

Le vice doyen RI de l'UFR a diffusé une note concernant tous les étudiants à l'étranger (en mobilité ou en stage) ordre leur a été donné, s'ils sont dans un pays à risque, de rentrer, sachant que l'Europe est considérée globalement à risque.

Si les étudiants nous contactent, il faut leur dire de rentrer. Cependant, s'ils souhaitent rester sur place, c'est de leurs responsabilités.

- Les examens :

Selon l'évolution de l'épidémie, et à aujourd'hui devant les situations épidémiques autour de nous, il ne faut pas imaginer que nous aurons une reprise d'activité normale à moins de deux mois, soit mi-mai pour une probable fin du confinement et début juin pour une reprise à peu près normale. Il faut donc se préparer à plusieurs hypothèses :

- une évaluation à distance
- une première session du semestre pair à la mi-juin avec une seconde session en septembre (un arrêté ministériel pourrait prolonger l'année universitaire d'un mois).

Les MCC votées au CFVU de septembre dernier sont caduques. Il n'y aura, à priori, pas d'examen en juillet et août car souvent une majorité d'étudiants ont un travail d'été.

Quelques recommandations :

- S'assurer que les étudiants soient connectés régulièrement
- Assurer une production pédagogique et être réactif aux demandes des étudiants pour qu'ils se sentent soutenus
- Mettre en place sur Ametice (par exemple) des QCM
- Essayer de collecter des notes

- Maintien des activités au sein de l'UFR :

L'UFR fonctionne quasi-normalement, avec la majorité des agents administratifs et de scolarité en télétravail. Pour le DII, Gisèle FIOLE est en télétravail et Serge Germiano et Julien Cazaubon sont à leur domicile, car impossible au regard de leur fonction de faire du télétravail.

3/ Renouveau du bureau (vote),

Proposition de constitution :

- Mouloud Adel
- Basile Couëtoux
- Jean-Luc Mari
- Jean-Marc Talbot
- les sièges IATSS et Usagers seront attribués ultérieurement

La proposition est soumise au vote.

Elle est adoptée avec 13 Pour dont 2 procurations.

4/ Modification du règlement intérieur (vote)

La proposition de modification est soumise au vote.

Elle est adoptée avec 12 Pour avec 2 procurations et 1 Contre

5/ Finances : Bilan 2019 – Budget 2020

Le point est reporté à un prochain conseil.

6/ Campagne emploi (ATER, EC, IATSS) 2021 : 1ère discussion

- Campagne Enseignant-Chercheur 2021

Il y a un certain nombre d'emplois sortants à l'UFR pour l'an prochain.

Pour le DII : 1 poste PR en 27^{ème} section : Jean Sequeira.

Jean-Marc Talbot informe que l'UFR a pris en compte sa demande d'un poste d'IGE en BAP E pour le département. Cette demande est justifiée par le fait que notre discipline est la seule discipline à ne pas avoir de personnel pour les TPs, la gestion des serveurs du département et pour le suivi et la maintenance de la salle SACRIN. L'UFR propose de faire une association avec un départ d'un McF 71.

Frédéric Bechet souhaiterait que cette demande soit discutée : selon lui, il faut réfléchir sur le redéploiement vers un poste de IATSS de ce type de poste car nous avons besoin autant d'un McF que d'un IGE et que les ressources sont limitées en support. En qualité de directeur du LIS, il appelle sur une réflexion.

Isabel Demongodin rejoint Frédéric Bechet sur les besoins pressants sur le renforcement des EC au département, et propose de faire en parallèle de la demande d'un poste d'IGE BAP E une demande pour un poste MCF.

- La 1ère Campagne d'emploi ATER 2020/2021

La campagne est ouverte sur le site DEMETER du 16 mars au 10 avril 2020 16h00. Les doctorants peuvent dès à présent candidater pour une prise de fonction en septembre 2020.

Le DII dispose de 13.5 supports vacants.

Pour la 1ere campagne : 9 postes en temps plein, 1 poste à mi-temps : dont 4 postes en 61 (Fresnel et LIS) et 5.5 postes en 27 (LIS).

Pour la seconde campagne : 4 postes. Ces postes correspondent à des EC en disponibilité en attente de prolongation pour publication.

7/ Modalités de recrutement en Master

Le point est reporté à un prochain conseil.

8/ Modification offre de formation (vote)

Les modifications des offres de formations proposées par le département doivent être arbitrées et validées par l'UFR.

- Master EEA compte 3 parcours
 - Parcours S-EEEE : le souhait est qu'il soit renommé en ACS (Automatique et Contrôle des Systèmes) renommage pour clarifier l'intitulé car il n'y a pas d'électronique dedans.
 - Parcours GENIE ELECTRIQUE : deviendrait le parcours REBI (passage en apprentissage M1 et M2).
 - Parcours AUTO : deviendrait le parcours GSA.

Marc Georgelin souhaite que les modifications rentrent dans le cadrage spécifique des masters de l'UFR pour les nouvelles UEs à 9h par crédits.

Concernant le volume pour les Ues de Communication et d'Anglais, Ues mutualisables, Jean-Marc Talbot propose qu'on mette le maximum à chaque fois et que pour les nouvelles Ues le cadrage de l'UFR soit appliqué.

Rachid Outbib souhaite effectuer uniquement un changement d'intitulé mais ne souhaite pas modifier les volumes sauf ceux des Ues de communication et d'Anglais. Jean-Marc Talbot va faire remonter à l'UFR la demande en ce sens.

- Master informatique :

Frederic Bechet souligne que le laboratoire LIS souhaite avoir des formations et des parcours le plus proches possible des équipes de recherche du laboratoire. Dans cette optique, il souhaite faire évoluer la maquette et appelle à lancer une réflexion sur un parcours « Données » et pousse pour des modifications pour la rentrée 2021-2022 pour une solution plus satisfaisante. Il relève aussi le problème du potentiel des ECs et propose de discuter avec Polytech pour mutualiser certaines UEs.

Pour 2020-21, Jean-Luc Massat rappelle que dans la proposition choisie par le conseil du département, le tronc commun du M2 ne sera pas exclusivement à Luminy : il est constitué de 3 parties, logiciels à Luminy, données à st Jérôme, transverses sur les 2 sites. Il ne comprend pas pourquoi la discussion porte maintenant sur la rentrée 2021. Il souhaite que soit acté les propositions évoquées lors du dernier conseil pour la rentrée 2020 et que les discussions pour 2021 se fassent ultérieurement.

Jean-Marc Talbot entend ce que dit le LIS mais se demande comment implanter ILD (ou une variante) pour l'an prochain ?

Il pose la question de savoir si ce qui a été voté lors du précédent conseil reste valable pour la rentrée 2020-21. Il suggère qu'une décision ultérieure pourrait être prise pour 2021-22 sur de nouvelles modifications après discussions pour « données » et « logiciel ».

Isabel Demongodin suggère d'organiser un prochain conseil avec un seul point à l'ordre du jour concernant l'offre de formation.

Jean-Marc Talbot acquiesce à cette proposition mais avec un ordre du jour avec deux points : un point sur le Covid 19 et un sur l'offre de formation du master. Il propose de faire remonter à l'UFR les demandes de modifications de la licence.

Jean-Luc Massat souhaite tout de même que soit validé le vote du précédent conseil en prenant en actant des futures discussions pour la rentrée 2021.

Jean-Marc Talbot propose donc de valider le vote du conseil n°46. Mais, suite aux diverses discussions, certains membres du conseil ne souhaitent pas voter aujourd'hui, et le vote est donc reporté.

Un nouveau conseil sera tenu le 03 avril prochain.

9/ Nouveaux parcours Licence

Le point est reporté à un prochain conseil.

10/ Questions diverses

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 18h50